



## La lettre de la Mairie

Automne 2015

Mesdames, Messieurs,

Mieux vous informer, tel est l'objectif de cette lettre qui paraîtra désormais chaque printemps et automne. Bien sûr le site internet de la commune ([www.labastide-monrejeau.fr](http://www.labastide-monrejeau.fr)) continue de vous informer au jour le jour, mais nous savons bien que, si le nombre de foyers connectés est en constante augmentation, le support imprimé reste pour beaucoup indispensable. La panoplie est ainsi complète, pour vous tenir au courant de la vie de la commune mais également de tout ce qui peut rendre service à la population : culture, loisirs, travaux...

Dans cette 1<sup>ère</sup> publication **j'ai souhaité aborder principalement 3 sujets incontournables** car il ne se passe pas une semaine sans que nombre d'entre vous, viennent me voir pour porter des doléances sur :

**la sécurité routière, les inondations et le haut débit internet.**

A la fin de la lettre vous trouverez une information concernant le déplacement du bureau de vote à partir des prochaines échéances électorales de décembre.

Bonne lecture.

Votre Maire

Jean-Simon LEBLANC

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commission voirie m'a présenté un rapport fin septembre indiquant plusieurs points à sécuriser. Constatant que depuis bien longtemps les mêmes zones routières posaient problème j'ai pris la décision de faire **installer des aménagements sécuritaires et d'instaurer des limitations de vitesse dans plusieurs zones urbanisées** de notre commune et pris les arrêtés municipaux correspondants.

Dans un premier temps des tests seront effectués grâce à des aménagements provisoires dans ces secteurs. En parallèle des contrôles de vitesse et de respect de priorité seront effectués par la gendarmerie. Si ces aménagements s'avèrent concluants ils seront maintenus. D'autres secteurs de la commune seront sécurisés si besoin.

Je sais bien que ces dispositifs sécuritaires présentent des contraintes mais je me dois de ne pas laisser perdurer cette situation.

### Cami Salié :

Sur la section comprise entre le ruisseau du Habarnet et le n°1000, limitation à 50 km/h, sécurisation des sorties d'habitation par le rétrécissement de la voie dans la section sinueuse. Entre l'intersection chemin de la Camiasse et le chemin du Habarnet, limitation à 50 km/h, sécurisation des sorties d'habitation par la mise en place d'une écluse. Modification de la priorité au croisement Camiasse /Cami Salié.

### Chemin de l'église :

Extension de la limitation à 50km/h jusqu'au pont de l'autoroute. Sécurisation du carrefour Cami Salié. Sécurisation des sorties d'habitation dans la zone sinueuse par décalage de la zone roulante. Sécurisation du parking de l'école.

### Route des 3 maires :

Limitation 50 km/h entre le numéro 605 et le bas du pont de l'autoroute. Mise en place d'un aménagement sécuritaire.

**Par notre comportement routier nous sommes acteurs de la sécurité de tous les habitants de la commune.**

## INONDATIONS

Comme nous le savons tous, les événements climatiques intenses ont tendance à se multiplier, nous risquons de subir encore des inondations rendant une partie des routes de la commune inutilisables et dangereuses.

Lors de la campagne électorale j'avais affirmé notre volonté de « sécuriser » une route pour permettre aux habitants de la commune de rentrer ou sortir du village en cas d'inondation.

Notre 1<sup>ère</sup> idée était de surélever une partie de la route entre le passage à niveau et le pont de l'Aulouze pour permettre de rejoindre le rond-point de Labastide-Cézéracq. Lors des inondations du printemps dernier, j'ai effectué des mesures 4 heures après la fin des pluies : il restait encore 46 cm d'eau sur la route. Il est quasiment impossible de sécuriser cette route sans entreprendre des travaux « pharaoniques » et hors de prix.

La 2<sup>ème</sup> possibilité consistait à améliorer l'évacuation de l'eau dans la zone du lac sur le Cami Salié (direction Artix) et ainsi garder la route « au sec ».

J'ai fait effectuer les travaux cet été. Les agents de la CCLO ont doublé le busage et repris les têtes de ponts en amont. Lors de la tempête du 31 août nous avons pu constater l'efficacité des travaux.

Même si de l'eau pourrait se trouver à nouveau sur la route il n'y aurait que quelques centimètres. Dorénavant **en cas d'inondation importante**, je vous conseille donc d'emprunter (**en respectant les règles de prudence**) le Cami Salié pour quitter ou rejoindre le village.

## HAUT DÉBIT INTERNET

Il y a quelques années la CCL a financé la mise en place d'un sous-répartiteur NRA-ZO permettant une augmentation de débit pour les uns et une éligibilité au haut débit pour les autres.

Aujourd'hui cet équipement est saturé. Nous connaissons tous de nombreux problèmes de connexion et une baisse des débits.

Les opérateurs internet ne voulant rien entreprendre sur notre commune, j'ai obtenu que la CCLO finance une mise à niveau du répartiteur. Une liaison en fibre optique sera acheminée depuis Artix jusqu'au répartiteur. Les études ont été faites et nous savons aujourd'hui que l'investissement représente plusieurs centaines de milliers d'euros. Pour des raisons budgétaires et techniques cette montée en puissance ne pourra être effectuée avant **2018**.

Même si cela peut paraître lointain, j'ai exprimé ma satisfaction de voir que cette tranche de travaux inscrite dans le Plan Pluriannuel d'Investissement numérique de la CCLO. Nos abonnements internet pourront enfin être éligibles au dégroupage total et aussi bénéficier d'offres « triple play ».

## BUREAU DE VOTE

Monsieur le Préfet a donné son accord pour transférer le bureau de vote dans le bâtiment « activités périscolaires » situé contre le parking de l'école. Ce transfert sera effectif de façon définitive à partir des prochaines échéances électorales. Le parking et le bureau seront plus facilement accessibles pour tous les administrés et en particulier les personnes à mobilité réduite.